



13 rue des Mazières  
B.P. 123 – 91004 EVRY CEDEX  
www.hdjevry.com

☎ 01.69.87.00.50  
☎ 01.60.76.21.85  
✉ scp.dns@hdjevry.com

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE CINQ OCTOBRE DE 14 H 00 A 15 H 15**

### A LA REQUETE DE :

**Madame Magalie, Cécile DEDIEU, née le 4 mai 1973 à PARIS XIVème, de nationalité française, enseignante, domiciliée 112, résidence du Bois des Cerfs 91450 ETIOLLES,**

### QUI M'EXPOSE QUE :

**Elle a obtenu en date du 10 mai 2016 une décision du Tribunal de Grande Instance ordonnant la vente sur licitation d'un bien d'un bien immobilier lui appartenant en indivision avec Monsieur Gérard GATTI situé 13, rue des Patenottes 91450 ETIOLLES, cadastré section AN numéro 18, pour 10 ares et 16 centiares, Afin que soit réalisée la description du bien préalablement à la vente aux enchères, elle a déposé une requête près du Tribunal de Grande Instance d'EVRY afin qu'un Huissier de Justice soit désigné, La première vice-Présidente adjointe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY a fait droit à sa demande en nous commettant afin de description du bien immobilier susmentionné dans une ordonnance du 11 juillet 2017.**

### DEFERANT A CETTE REQUISITION,

**Je soussigné, Maître Jonathan NAM, Huissier de Justice associé membre de la Société Civile Professionnelle Jean-Paul DROGUE, Jonathan NAM, Marion SOWA, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance d'EVRY, demeurant 13 Rue des Mazières 91004 EVRY CEDEX,**

**Me suis déplacé ce jour 13, rue des Patenottes 91450 ETIOLLES où là étant, en présence de Messieurs MAINGUY et PORE de la société AEDRIM, diagnostiqueurs, de**

Monsieur Jean-Paul CAMILO, serrurier de la société INTERPASS, de Messieurs Mario ESTEVES et Jonathan MASCOVICCHIO, témoins, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Arrivé sur place, je frappe à la porte.

Madame GATTI ouvre la porte. Je lui montre la présente requête et ordonnance. Elle me demande à appeler son mari, ce qu'elle fait, et quelques instants plus tard elle nous permet de procéder à la description.

J'ai donc procédé à la description suivante.

Quelques minutes après que la description ait commencé, Monsieur Gérard GATTI est arrivé.

Je lui ai donc remis une copie de la requête et de l'ordonnance. Il nous a laissé procéder à la description sans aucune encombre.

Il s'agit d'une maison individuelle à usage d'habitation comprenant un rez-de-chaussée, un étage et un sous-sol.



Je commence mes constatations par le sous-sol :  
La partie garage est à l'état brut.



Plusieurs pièces de vie ont été installées au sous-sol.

Il y a notamment une buanderie chaufferie d'une surface de 8,43 m<sup>2</sup> en loi Carrez. Dans cette partie, il y a du carrelage au sol et de la faïence murale.



Je constate la présence d'un dégagement de 4,11 m<sup>2</sup> en loi Carrez avec du carrelage au sol et de la peinture murale.



Il y a une pièce dressing de 18,36 m<sup>2</sup> en loi Carrez avec du carrelage au sol.



Enfin, il y a une salle de jeux avec sauna d'une superficie de 25,51 m<sup>2</sup> en loi Carrez, du carrelage au sol et de la peinture aux murs.



**Je poursuis par le rez-de-chaussée :**

Il y a un séjour cuisine entrée avec du carrelage au sol, peinture murale pour une surface de 74,89 m<sup>2</sup> en loi Carrez.



**Je relève la présence d'une terrasse sur l'arrière.**



**Les WC font 1,72 m<sup>2</sup> en loi Carrez avec du carrelage au sol et de la faïence murale.**



**Il y a une chambre au rez-de-chaussée d'une superficie de 13,59 m<sup>2</sup> en loi Carrez avec du carrelage au sol et de la peinture aux murs.**



## Étage :

Il est desservi par un palier de 12,47 m<sup>2</sup> en loi Carrez.



## Nous pénétrons dans la partie suite parentale :

Il y a une pré chambre de 14,56 m<sup>2</sup> en loi Carrez qui donne ensuite sur la chambre principale de 11,63 m<sup>2</sup> en loi Carrez avec du carrelage aux sols et de la peinture aux murs.



Dans cet espace, il y a une salle de bains avec baignoire et douche de 8,050 m<sup>2</sup> en loi Carrez. Dans cette pièce, il y a du carrelage au sol et de la faïence murale.



**Seconde chambre :**

Il y a une autre suite de l'autre côté qui est constituée d'une chambre de 13,050 m<sup>2</sup> en loi Carrez et d'une salle de douche de 4,80 m<sup>2</sup> en loi Carrez.



**Liste des documents annexés :**

- 31 photographies
- Diagnostic amiante
- Certificat de superficie
- Diagnostic électrique
- Diagnostic gaz
- Diagnostic de performance énergétique

**Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description, pour servir et valoir ce que de droit.**

**COÛT DE L'ACTE**

**(Arrêté du 26/02/2016)**

Honoraires HT	285,94 €
Frais de déplacement Art 444-48	7,67 €
<b>Total HT</b>	<b>303,61 €</b>
Frais d'affranchissement	0,00 €
TVA 20.00%	60,72 €
Taxe forfaitaire (art 302 bis Y du Code général des Impôts)	14,89 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>379,22 €</b>

**Maître Jonathan NAM**  
**Huissier de Justice associé**





REDACTED  
POLICE  
MONTGOMERY COUNTY  
PROPERTY

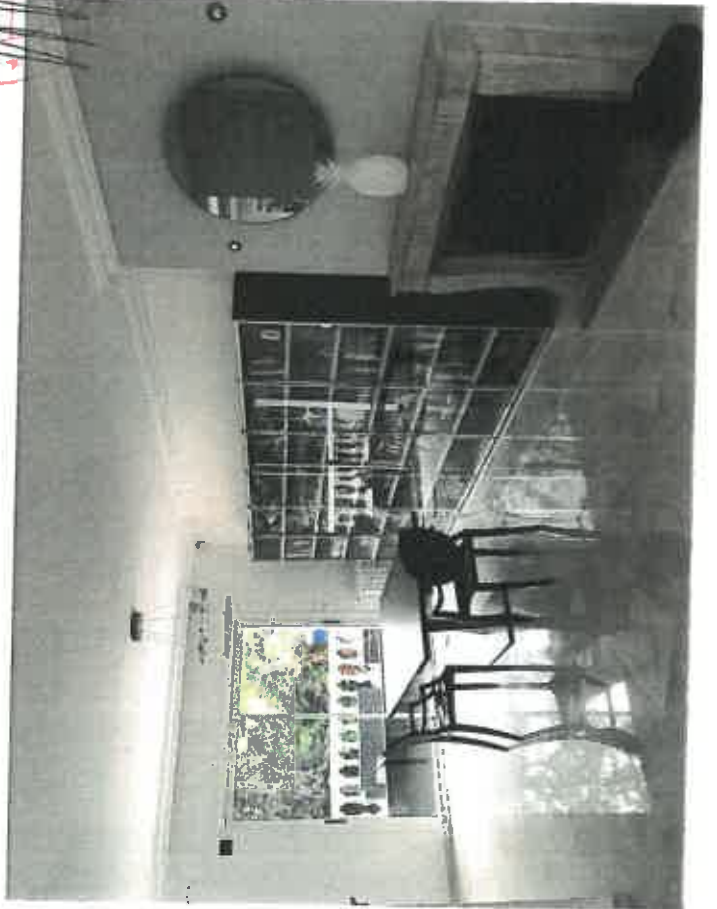
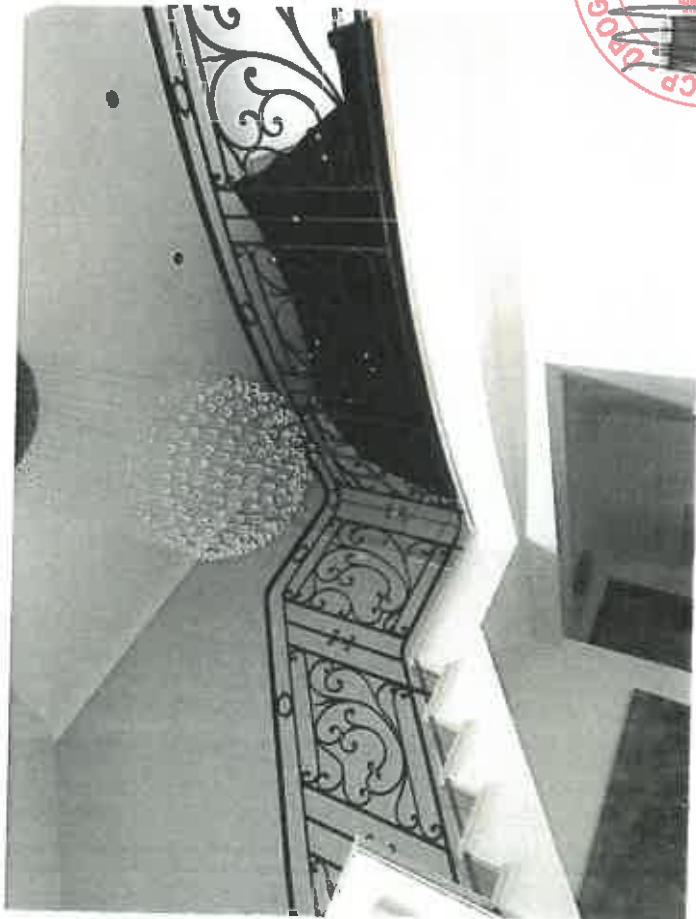




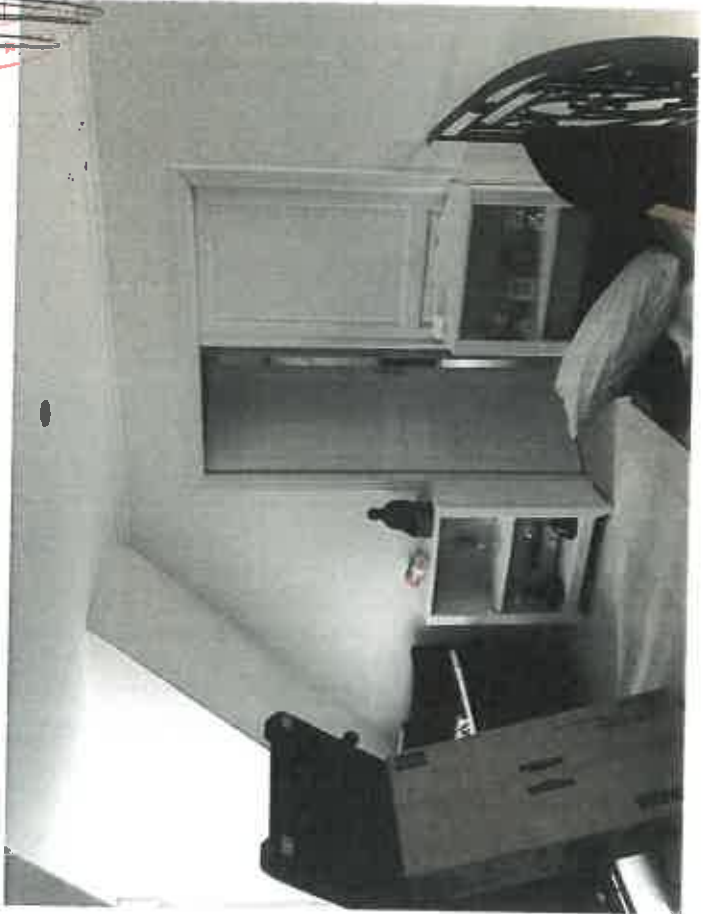
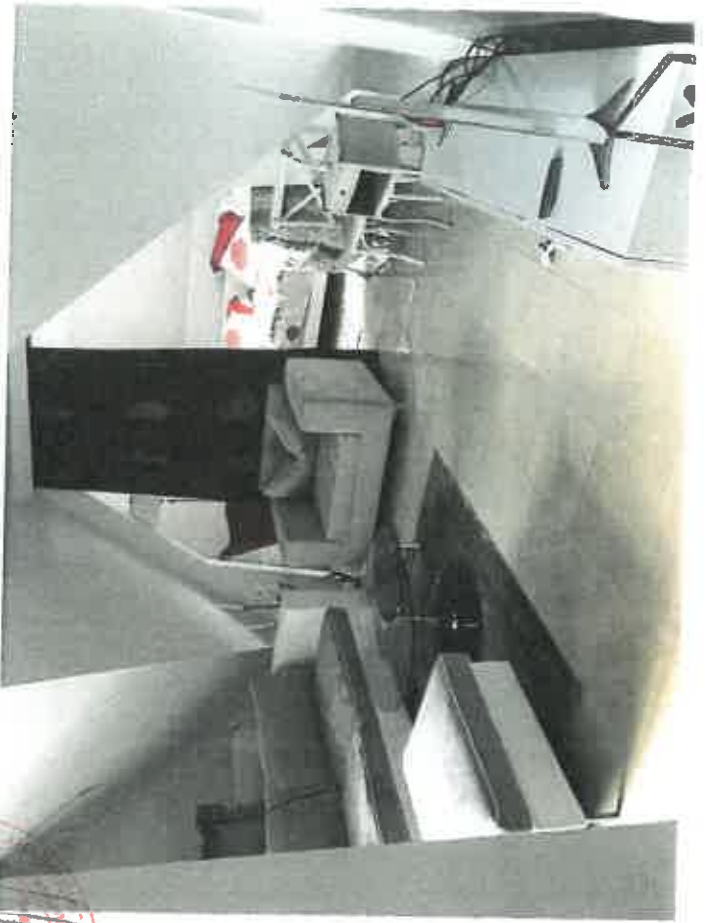


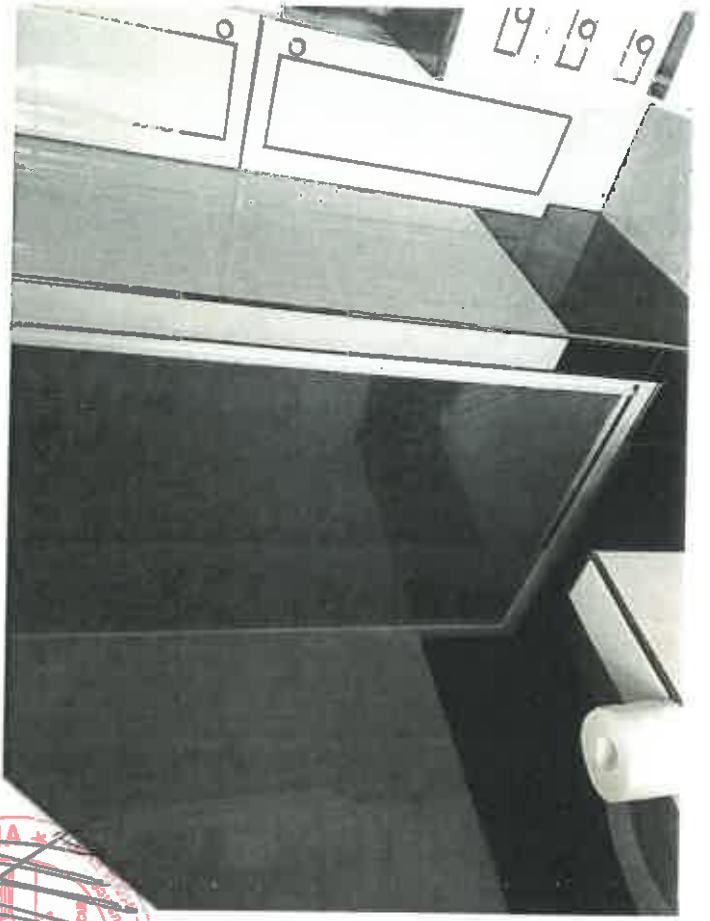


AGENCIJA ZA NEKRETNOSNE  
POSREDOVANJE  
DOLJE NA  
KAZIŠTERE  
KAZIŠTERE











1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the specific procedures and protocols that must be followed to ensure the integrity and security of the data. This includes regular backups, access controls, and strict adherence to data protection regulations.

3. The third part of the document provides a detailed overview of the various systems and tools used to manage and analyze the data. It highlights the benefits of these technologies in improving efficiency and decision-making.

4. The final part of the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the need for ongoing monitoring and evaluation to ensure that the data management processes remain effective and up-to-date.